

Championnat de Ligue

Amateurs Messieurs et Dames
PGA Centre

Grand Prix de Marcilly 18-19 juillet

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

AMATEURS : Ouvert aux licenciés de la ligue du Centre dont l'index est <8.5 pour les messieurs et <11.5 pour les dames.

PROFESSIONNELS ENSEIGNANTS : Membre de la PGA Centre et wild-cards attribuées PGA Centre.

Nombre d'engagés limité à 120 joueurs en tenant compte des index.

FORME DE JEU

Stroke-play/ 36 trous / 18 trous par jour.

En cas d'égalité pour le titre, départage des premiers ex-aequo en play-off sudden-death pour chaque titre.

Classement couplé avec le Grand Prix de Marcilly

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements au Grand Prix et au Championnat le 10 juillet

Droits d'engagement Amateurs, Adultes : 70 €, joueurs de 21 ans et moins : 30 €, joueurs de 18 ans et moins : 15 €.

Droits d'engagements Pros : 40 € à verser à PGA Centre.

Un certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence . Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, ne pourra pas participer à la compétition. Le droit d'engagement comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille de la compétition.

DEPARTS

Disponible au Golf de Marcilly et sur le site de la ligue <http://www.golf-ligueducentre.com>

COMITE

Le Président de l'A.S et de la C.S du club qui reçoit, le délégué de la Ligue, l'arbitre.

PRIX

Souvenirs aux Champions de Ligue Messieurs et Dames. Dotation aux professionnels.